

Procès-verbal du Comité Syndical du 8 juin 2016

L'an deux mille seize, le trente mai à 18 h 00, le Comité syndical du Pays Vallée de la Sarthe, légalement convoqué, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, **n'a pas réuni le quorum.**

Le 8 juin à 14 h 00, le Comité Syndical du Pays Vallée de la Sarthe, légalement convoqué, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, **s'est réuni une seconde fois sans condition de quorum**, aux ateliers communautaires de la CDC Val de Sarthe, sous la présidence de **Monsieur Emmanuel FRANCO, Vice-président du Syndicat mixte,**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jacqueline BENOIST,

Messieurs Jean-Yves AVIGNON, Jean-Pierre BOURRELY, Dominique CROYEAU, Claude JOUSSE, Emmanuel FRANCO

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS :

Mesdames Stéphanie BAYER, Martine CRNKOVIC, Armelle HERVÉ, Béatrice LEVEQUE, Sophie MOUSSET,

Messieurs Antoine d'AMECOURT, Daniel BARDOU, Daniel CHEVALIER, Arnaud DE PANAFIEU, Michel GENDRY, Sébastien HUET, Fabien LORNE, Daniel MARTIN, Jean-Louis MORICE, Michel PAVARD, Claude PERRINELLE, Joël TOUET, Gilbert VANNIER

En l'absence du Président, excusé, le Vice-président, Emmanuel FRANCO, ouvre la séance. Il rappelle l'ordre du jour du Comité Syndical :

- Approbation du compte-rendu du Comité syndical du 23 mars 2016
- Communication des décisions du Président prises dans le cadre de ses délégations d'attribution
- Attribution du marché relatif à l'accompagnement juridique et administratif à la création d'un OTD Vallée de la Sarthe
- Convention SMPVS/ADTVS
- Adoption du rapport d'activités
- Création et validation de la composition des commissions
- Réflexion « Circuits courts »
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 23/03/2016 :

Le compte-rendu de Comité syndical du 23 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

COMMUNICATION DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

- Achat de matériel lié à l'arrivée du chargé de mission Scot (1 037€ TTC)
 - Signature de la convention de partenariat Pays/Conseil départemental/Sarthe Développement
- Pour rappel, cette convention de partenariat prévoit notamment le versement en 2016 d'une subvention de 31 500€ pour la mise en œuvre du projet touristique. Il s'agit d'une division de moitié de la subvention versée les 3 années précédentes. En 2017, il est prévu la suppression de cette subvention.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF A LA CREATION D'UN OTD VALLEE DE LA SARTHE :

Emmanuel FRANCO rappelle que le Pays anime une démarche de création d'un Office de tourisme intercommunautaire à l'échelle des trois communautés de communes qui le composent. Une étude doit être lancée pour accompagner le territoire de façon opérationnelle dans la mise en œuvre

juridique et administrative du projet. Il s'agira à la fois de déterminer le statut du futur Office de tourisme, de définir et mettre en œuvre les procédures Ressources Humaines et d'envisager, dans le cadre d'une rationalisation des structures, les nouvelles modalités de perception de la taxe de séjour, jusqu'à présent confiée au Syndicat Mixte de la Vallée de la Sarthe.

La meilleure offre au regard des critères définis dans le règlement de consultation est celle du groupement Maître BERTRAND-LTM.

Il est proposé de :

- Attribuer le marché à LTM pour un montant de 12 400 € HT
- Fixer la durée d'amortissement de l'étude à 5 ans
- Autoriser le Président à faire toute demande de subvention afférente à cette opération
- Autoriser le Président à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de cette décision

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CONVENTION SMPVS / ADTVS

Emmanuel FRANCO rappelle que cette convention prévoit le reversement de la subvention du Conseil Départemental à l'A.D.T.V.S et la mise à disposition de la direction du Pays à l'A.D.T.V.S. Il est proposé de réduire la part de cette mise à disposition à 20% du temps de la directrice (initialement 25%) dans la mesure où le projet d'office de tourisme de destination est désormais animé par le Pays et non plus l'A.D.T.V.S.

Il est proposé d'autoriser le Président à signer cette convention.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITES :

Elsa FRANCHINEAU rappelle que le rapport d'activités a fait l'objet d'une présentation lors du dernier Comité syndical, mais n'a pas été soumis au vote. Suite à une remarque de Jean-Pierre BOURRELY, une erreur qui s'était glissée dans la version initiale a été corrigée.

Emmanuel FRANCO précise qu'après approbation, le rapport sera envoyé aux EPCI membres du Pays et au Conseil départemental.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

CREATION ET VALIDATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

Emmanuel FRANCO rappelle que lors du dernier Comité syndical, il a été proposé de créer des commissions de travail. Cette proposition ayant été bien accueillie, il est proposé de :

- Créer trois commissions de travail chargées de préparer les décisions et de formuler des propositions dans les domaines qui les concernent :
 - o Commission « Développement-Stratégie »
 - o Commission « Aménagement-Urbanisme »
 - o Commission « Transition énergétique/climat »
- Fixer à 5 le nombre maximum de délégués syndicaux titulaires ou suppléants par Communauté de communes pouvant siéger à chacune des commissions
- Fixer à 2 le nombre maximum de Conseillers départementaux pouvant siéger aux Commissions « Développement-Stratégie » et « Transition énergétique / climat »

Par ailleurs suite à un appel à candidatures, se sont portés candidats :

- Commission « Développement-Stratégie » : Mme ALBAGLI Chantal, M. BOURRELY Jean-Pierre, M. FRANCO Emmanuel, M. MARTIN Daniel, Mme PAULOUIN Catherine, M. TELLIER

Noël, M. VANNIER Gilbert

- Commission « Aménagement-Urbanisme » : Mme BENOIST Jacqueline, Mme BODARD Ghislaine, M. CROYEAU Dominique, M. GENDRY Michel, M. LEGAY Jean-Pierre, Mme LEVRARD Françoise, M. NOIR Régis
- Commission « Transition énergétique-Climat » : M. d'AMECOURT Antoine, M. JOUSSE Claude, M. PINTO Daniel

REFLEXION « CIRCUITS COURTS »

Ce sujet a fait l'objet de débat lors du Comité syndical du 30 mai.

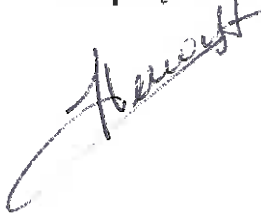
Une soirée d'échanges « Circuits courts » sera organisée au Centre culturel de Loué le 4 juillet, à partir de 18h30.

QUESTIONS DIVERSES

Prochain conseil syndical le 13 juillet 2016

La Secrétaire de séance,

Jacqueline BENOIST



Le Président,

Marc JOULAUD

